

Charte déontologique

Dans le but de vous offrir les meilleurs services possible, je vous assure que :

- Je possède un casier judiciaire vierge ;
- Je serai toujours transparente par rapport aux tarifs appliqués (mission + déplacements) ;
- Je prends toujours le temps de m'entretenir par téléphone avec le client avant le premier rendez-vous ;
- Je fais toujours preuve de discrétion et garanti systématiquement la confidentialité administrative ;
- Je respecte le rythme de la vie de famille ;
- Je donne toujours priorité aux clients dont les missions sont en cours ;
- Je ne travaille jamais seule, sans la présence du client ;
- Je m'engage à faire preuve de bienveillance envers mes clients afin d'évoluer ensemble dans un climat serein ;
- Je respecte le tri sélectif des déchets lors des missions de rangement ;
- J'emporte uniquement des objets que le client accepte de donner, après l'avoir informé du coût du service enlèvement. Dans ce cas, Je m'assure que le client m'accorde sa confiance sur la destination finale de l'objet.
- J'informe le client des différents lieux et associations avec lesquelles j'ai l'habitude de travailler dans le cadre du don ou de la revente d'objets ;
- Je ne tire aucun bénéfice financier de la vente d'un objet donné par le client ;

Anne Mathieu – Facilitatrice du
quotidien

- ✦ www.annemathieu.be
- ✦ info@annemathieu.be
- ✦ 0496/93.00.17
- ✦ Rue Jennay 147 – 5032 Isnes
- ✦ TVA BE07 55 67 52 33

